



Ma petite école

**Projet d'établissement de l'école communale
maternelle de Céroux**

« Ma petite école » propose un enseignement vertical décloisonné, organisé sous forme d'ateliers autonomes permanents qui encouragent le développement de chaque enfant tout en respectant la dimension collective du groupe.

Une structure

La journée est organisée dans une alternance de moments individuels et collectifs, dans le plus grand respect du rythme de chacun :

**Dès 7h15 : Temps libre extrascolaire
(accueil échelonné des enfants)**

À 8h40 : Accueil collectif du matin en classe

À 9h00 : Rassemblement collectif

Quelques minutes pour les rituels du matin, le comptage des enfants, le planning de la journée et pour se dire bonjour en chansons, au rythme de la guitare.



Un moment primordial durant lequel les enseignantes se rendent disponibles pour accueillir chaque enfant et accompagner son passage de la maison à l'école.



Pour les plus jeunes



9h30 : Moment d'exploration, de jeu, de découverte

Pour les plus grands



9h30 : Mise en route des ateliers autonomes permanents

Après ces moments d'accueil et de rituels du matin, démarrent les activités proprement dites d'exploration et de découvertes. Pour les plus jeunes, celles-ci se déroulent d'abord dans la salle de psychomotricité située au premier étage de l'école afin de leur permettre un moment adapté à leurs besoins. Du matériel et de l'espace sont ainsi mis à leur disposition, de manière à leur permettre de bouger, de jouer, de se rencontrer. C'est aussi un moment pour soi, dans lequel les enfants ont la possibilité de se retrouver seuls dans leur activité.

Pendant ce temps-là, les plus grands se mettent au travail dans les ateliers autonomes permanents, aménagés au rez-de-chaussée du bâtiment.

des ateliers ?

Chaque atelier est défini dans un espace bien déterminé et pour un usage précis. L'enfant est mis en situation d'agir, de résoudre un défi ou d'effectuer un contrat, ce qui stimule la curiosité et l'envie d'apprendre.

autonomes ?

Les enfants sont mis en condition pour pouvoir mener l'activité par eux-mêmes : le matériel est à leur disposition, l'espace est bien délimité et les consignes explicites. Chacun mène son activité de bout en bout : il prend le matériel nécessaire, réalise la tâche et range ou nettoie l'atelier avant d'entamer le suivant. Les enfants apprennent donc progressivement à gérer leur travail et à s'organiser dans le temps et dans l'espace.

L'adulte est présent tout au long des ateliers pour cadrer, structurer les activités menées, préparer le matériel et observer les enfants dans leurs tâches. Ils sont disponibles pour aider ou proposer des pistes aux enfants qui en ont besoin.

À partir de la 2^{ème} maternelle, les enfants sont accompagnés dans leur gestion des ateliers grâce au tableau à double-entrées qui leur permet de cocher les activités réalisées au fur et à mesure de la semaine. Certains ateliers sont obligatoires et d'autres sont libres d'accès, ce qui permet aux enseignantes de suivre chacun dans son évolution.

et permanents ?

Chaque atelier est toujours situé au même endroit et connaît toujours le même déroulement, les mêmes étapes. Les enfants apprennent donc avec des repères stables. Toutefois, le matériel et les propositions d'activités évoluent au fil des saisons, de la progression des enfants et des projets menés.



10h00 : Collation	
10h20 : Récréation	
10h40 : Poursuite des ateliers autonomes	
11h30 : Repas & récréation	
13h15 : Sieste	13h30 : Jeu collectif

À l'école maternelle, les moments de vie quotidienne comme les repas et la sieste sont de véritables activités d'apprentissage. L'enfant y apprend à faire par lui-même, à prendre des responsabilités, à gérer ses affaires, mais aussi, à partager des échanges sociaux en groupe.



Tandis que les plus jeunes font la sieste afin de récupérer d'une matinée riche de découvertes, les plus grands se retrouvent pour un moment de jeu collectif. Jeu de langage, de vocabulaire ou de mimes en équipes, c'est l'occasion pour les enfants de partager un moment privilégié avec leurs enseignantes, tandis que la puéricultrice s'occupe des plus petits. C'est aussi l'occasion de prolonger certains apprentissages comme la structuration du temps, à travers le calendrier, et de se préparer à la poursuite des ateliers de l'après-midi.



Les plus grands sont ensuite peu à peu rejoints dans les ateliers par les plus jeunes, au fil du réveil échelonné de la sieste.

Réveil progressif	14h00 : Ateliers
15h15 : Rassemblement collectif	
15h30 : Accueil du soir	
Jusqu'à 18h00 : Temps libre extrascolaire (départ échelonné des enfants)	

Un dernier moment collectif pour écouter une histoire, chanter ou s'éveiller aux rythmes musicaux, puis prendre le temps de se dire au revoir.



Des principes pédagogiques

Le travail en classes décloisonnées stimule les enfants dans leur apprentissage et leur permet d'évoluer de manière plus progressive et personnelle. Les plus jeunes rejoignent ainsi progressivement la structure des plus grands, au fil de leur développement et de leurs progrès.

La présence régulière de l'enfant permet une meilleure intégration au sein de la classe.

Notre volonté pédagogique est de développer le bien-être de la relation triangulaire enfant, parents, enseignant.

Nous visons à :

- 1) Développer l'**autonomie** par :
 - ✓ l'organisation en ateliers autonomes permanents
 - ✓ la réalisation de contrats d'activités (dès la 3^e maternelle)
 - ✓ l'élaboration d'un tableau de services (dès la 3^e maternelle)
 - ✓ l'entraide instaurée dans la classe

- 2) Développer la **responsabilisation** des enfants plus âgés envers leurs cadets tout au long de la journée par exemple pour :
 - ✓ leur aide au moment de la collation : ouverture des divers emballages,
 - ✓ leur collaboration à la mise des manteaux, gants, bonnets lors des récréations et des sorties
 - ✓ leur participation au bon déroulement des ateliers (mise des tabliers, démonstration, encouragements)

- 3) Développer la **socialisation** pour apprendre à se connaître, se respecter et mieux vivre ensemble, par l'organisation par exemple :
 - ✓ d'activités ponctuelles récurrentes (souper d'accueil, fête des grands-parents, venue du Père Noël, Fancy-fair)
 - ✓ d'activités occasionnelles (visites de musées, théâtre)
 - ✓ de voyages scolaires annuels pour tous et de « fin d'études » pour les enfants de 3^e année
 - ✓ d'une nuit sous tente en famille à l'école
 - ✓ d'une remise des diplômes aux élèves de troisième maternelle et de la pose de leur empreinte sur le mur de l'école

- 4) Développer le **respect** de soi, des autres, des différences ethniques, physiques, psychologiques et culturelles, de l'environnement, par :
 - ✓ l'accueil d'enfants de tous milieux
 - ✓ l'accueil, certaines années, d'enfants présentant un handicap
 - ✓ la présence d'animaux en classe

Évaluation des compétences acquises

Nous réalisons une évaluation individuelle et personnelle de chacun de nos élèves tout au long de leur scolarité grâce aux rapports quotidiens qu'entretient chaque enseignant avec chaque enfant.

Une concertation journalière entre les membres de l'équipe permet de soulever les problèmes et d'y apporter réponse dans les meilleurs délais.

Les partenaires du centre PMS local viennent approfondir les observations de l'équipe.

Une régulière et étroite collaboration entre les parents, les enseignants et les membres du centre PMS nous semble être bénéfique et nécessaire à une parfaite et régulière mesure des besoins et des acquis de chaque enfant.

Éducation corporelle et psychomotricité

Outre la psychomotricité exercée quotidiennement dans la vie de l'école, un atelier collectif d'éducation corporelle est organisé hebdomadairement pour aider les enfants à mieux se connaître, se dégourdir, se représenter dans l'espace et à prendre progressivement plus confiance en eux.

Éducation culturelle

La musique tient une grande place dans notre école, nous aimons apprendre et écouter des chansons que nous fredonnons ensemble chaque matin pour nous mettre de bonne humeur. Ce moment est accompagné à la guitare par une institutrice.

De plus, un musicien professionnel des Jeunesses musicales du Brabant wallon dispense aux enfants de 2^e et 3^e maternelles une initiation à la musique et au rythme.



En guise de conclusion, l'équipe de l'école communale maternelle de Céroux pense sincèrement que tout enfant a droit à :

